

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU
NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL
TENUE LE MERCREDI 24 MAI 2017 À 18 H,
AUX SALLES D'ENSEIGNEMENT DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES**

- Présences :**
- | | |
|---------------------------|--|
| Dr Zahi Abou Chacra | Madame Geneviève Hotte |
| Madame Louise Béliveau | Pr Michel Janosz |
| Madame Zina Benshila | Monsieur Yvon Jasmin |
| Madame Manon Boily | Monsieur Louis Letellier de Saint-Just |
| Madame Lyne Constantineau | Madame Alida Piccolo |
| Monsieur Daniel Cyr | Madame Josephine Primiani |
| Madame Lucie Gérin | Dre Christiane Richard |
| Dr Pierre Gfeller | Monsieur Gladimy Telus |
| Madame Pierrette Guillaud | |
- Absences :**
- Monsieur Norman Décarie
 - Madame Marianne Le Roux
 - Madame Lucy Rodrigues
- Membres de la direction présents :**
- Monsieur Frédéric Abergel, Président-directeur général adjoint – Soutien, administration et performance
 - Monsieur Alain Bouchard, Directeur des ressources financières
 - Madame Monique Corbeil, Conseillère cadre
 - Madame Manon Gignac, Conseillère en gestion
 - Monsieur Yves Laliberté, Directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
 - Madame France Plouffe, Directrice adjointe – Enseignement universitaire
 - Madame Renée Sauriol, directrice adjointe des communications et des relations avec les médias
 - Madame Marie-France Simard, Directrice générale adjointe – Programmes sociaux et de réadaptation
 - Monsieur Gilles Villeneuve, Directeur adjoint – Logistique et approvisionnement
- Invitée :**
- Dre Kim Boutet, Présidente du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
 - Monsieur Steve Cornellier, Président du Conseil multidisciplinaire (CM)
 - Dre Marie-Michelle Robert
 - Madame Chantal Voghel, Présidente du Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Madame Doris Boucher fait la prise de notes.

1. POINTS STATUTAIRES

1.1 CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la présidente, Mme Geneviève Hotte, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 05 et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande de Mme Hotte, l'ordre du jour est modifié de la façon suivante :

6. GOUVERNANCE

6.1. Démission d'un membre du CA

7. PROCHAINE SÉANCE

7.1. Séance régulière modifiée – 13 juin 2017 à 18 h 30 à l'Auditorium Émilie-Gamelin de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

7.2. Adoption du calendrier 2017-2018 du conseil d'administration

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié

1. POINTS STATUTAIRES

1.1. Constatation du quorum

1.2. Adoption de l'ordre du jour

1.3. Période de questions du public

1.4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 22 mars 2017

1.5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance régulière du 22 mars 2017

1.6. Informations de la présidente du conseil d'administration

1.7. Informations du président-directeur général

2. RAPPORT DES COMITÉS

2.1. Suivi du comité de vérification

2.1.1. Résultats financiers préliminaires 2016-2017

2.1.2. Approbation des orientations budgétaires et du budget initial 2017-2018

2.2. Suivi du comité des usagers

2.2.1. Dépôt des enjeux prioritaires et recommandations du comité des usagers du CIUSSS NIM

2.3. Suivi du comité de vigilance et de la qualité du 27 avril 2017

3. POINTS DE DÉCISION (après discussion)

3.1. Politique d'établissement en matière de niveaux de soins

4. POINTS D'INFORMATION ET TABLEAUX DE BORD
 - 4.1. Faits saillants du Rapport annuel 2016-2017 du Comité exécutif du Conseil des infirmières et infirmiers (CECII)
 - 4.2. Faits saillants du Rapport annuel 2016-2017 du Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)
 - 4.3. Faits saillants du Rapport annuel 2016-2017 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
 - 4.4. Présentation – Bilan du plan de transformation 2015-2017 au 31 mars 2017
5. AGENDA DE CONSENTEMENT (ne requérant pas nécessairement de discussion)
 - 5.1. Affaires médico-administratives
 - 5.1.1. Nomination
 - 5.1.2. Nomination temporaire
 - 5.1.3. Ajout de privilèges
 - 5.1.4. Modification des privilèges
 - 5.1.5. Congé de service
 - 5.1.6. Congé de maternité
 - 5.1.7. Prolongation d'un congé de maternité
 - 5.1.8. Prolongation d'un congé de service
 - 5.1.9. Démission
 - 5.1.10. Mise à jour du registre des signataires autorisés à la RAMQ
 - 5.2. Projet fonds d'investissement stratégique (FIS) – Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS NIM
 - 5.3. Renouvellement des baux
 - 5.3.1. Clinique de dialyse allégée
 - 5.3.2. Clinique externe de psychiatrie
 - 5.3.3. Clinique de la gériopsychiatrie
 - 5.3.4. Services ambulatoires de santé mentale 1^{ère} ligne du CLSC d'Ahuntsic
 - 5.4. Changement de dénomination des comités affaires universitaires et mission universitaire
 - 5.5. Autorisation de signature d'un contrat résultant d'un appel d'offres – Service de gestion postale
 - 5.6. Déplacé au point 7.2
6. GOUVERNANCE
 - 6.1. Démission d'un membre du CA
7. PROCHAINE SÉANCE
 - 7.1. Séance régulière modifiée – 13 juin 2017 à 18 h 30 à l'Auditorium Émilie-Gamelin (J-1235) de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal
 - 7.2. Adoption du calendrier 2017-2018 du conseil d'administration
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Hotte présente ce point. Elle informe l'assemblée que trois (3) questions sont adressées au conseil d'administration. Comme les questions concernent le même sujet, Dr Gfeller ajoute qu'il répondra à la fin de ces trois (3) interventions.

Mme Hotte invite Mme Lydia Tremblay, présidente de l'exécutif local APTS du CSSS Bordeaux-Cartierville-St-Laurent, à se présenter à l'avant afin d'adresser sa question aux membres du conseil d'administration.

Elle demande : Dans la mesure où vous avez été saisis du dossier des services jeunesse il y a plus d'un an et avez rencontré les équipes à ce sujet, quelles sont vos conclusions et recommandations pour définitivement résoudre les problèmes de structure sous cette direction ?

Mme Julie Hogue, psychoéducatrice dans l'équipe Santé Mentale Jeunes du RLS Bordeaux-Cartierville/Saint-Laurent, est maintenant invitée. Elle précise qu'elle représente les équipes des services spécifiques aux jeunes du RLS BC/STL et déposera un document à la fin de son intervention.

Elle demande : Compte tenu de la situation de crise vécue présentement dans les équipes jeunesse de notre CLSC, pourquoi notre employeur n'a-t-il pas cru bon d'engager ou de mandater un professionnel neutre, tel un psychologue organisationnel, afin de poser un diagnostic clair et de fournir des pistes de solutions concrètes ?

Mme Marjolaine Goudreau, présidente APTS pour le CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, est invitée et demande : Quelles sont vos préoccupations en lien avec les codes de déontologie et le climat de travail.

Dr Gfeller répond qu'il est conscient de la situation et il souligne que la présence constante du syndicat APTS aux séances de conseil d'administration est un symptôme d'un problème particulier dans ces secteurs. Il ajoute qu'en raison de beaucoup d'éléments soulevés, nous devons d'abord prendre connaissance des documents remis avant d'envisager les mesures qui s'imposent.

En lien avec les codes de déontologie, il rappelle que nous avons le devoir d'organiser le travail afin que chaque intervenant respecte son code de déontologie. De plus, il confirme que l'objectif d'avoir un bon climat de travail est prioritaire.

Il termine en ajoutant que l'établissement s'engage à travailler ce dossier en toute collaboration, dans la recherche de solutions.

Mme Carmen Lahaie, mère d'un adulte autiste de 37 ans et infirmière de profession auparavant, demande à poser une question. Elle mentionne qu'elle a toujours demeuré dans l'arrondissement Montréal-Nord et qu'il n'y a jamais eu beaucoup de services au niveau de l'autisme. La seule place où elle peut recevoir un peu d'aide est au CLSC. Par contre, depuis la fusion des établissements de santé, elle constate un système de bureaucratie trop rigide en lien avec les demandes de remboursement d'aide financière et mentionne que c'est un problème majeur pour les familles.

Tout d'abord, Dr Gfeller remercie Mme Lahaie d'avoir attiré son attention à ce sujet. Il ajoute que nous sommes au courant de l'état de services à Montréal-Nord et que nous désirons améliorer le soutien aux familles, requis par une population vulnérable. Nous sommes également conscients de la charge de travail de nos équipes et notre objectif est de tenter de soutenir les familles. Il termine en mentionnant de consulter les politiques gouvernementales à ce sujet.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 MARS 2017

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'administration tenue le 22 mars 2017.

1.5 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 22 MARS 2017

Point 2.2 : M. Frédéric Abergel confirme qu'il n'y a pas de politique mise en place pour l'instant à l'égard des mesures de contrôle.

1.6 INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Hotte informe les membres qu'elle a remis sa démission en tant que présidente du conseil d'administration effective au 25 mai 2017. Elle expliquera au point 6.1 de l'ordre du jour les motifs de sa décision.

1.7 INFORMATIONS DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Dr Gfeller remercie Mme Hotte et mentionne qu'elle a eu une influence marquante auprès de tous et qu'il fut très enrichissant de la côtoyer depuis la création du CIUSSS. Il termine en mentionnant qu'elle quitte avec le sentiment du devoir accompli.

- Départ du Dr François Madore, Directeur de la recherche et nomination intérimaire du Dr Gilles Lavigne
- Mandat à Mme Lourdes Rodrigues Del Barrio – Direction scientifique du secteur de recherche sociale du Centre InterActions
- Subvention FRQS 895 773 \$ pour l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal pour 2017-2018 (16% de plus que l'an passé)
- Bourses FRSQ remises à plusieurs chercheurs
- État de situation – Cyberattaque
- Prix d'humanisme 2017 – 5 mai 2017 – Hommage au Dr Pierre Marsolais pour son engagement envers la cause du don d'organes et de tissus

- Résultats période de maraudage :
 - Catégorie 1 = FIQ
 - Catégories 2 et 3 = CSN
 - Catégorie 4 = APTS
- Reprise des activités du Comité des usagers de l'Hôpital en santé mentale Rivière-des-Prairies
- Projet ESPA – Avancées
- Forum sur les meilleures pratiques de soutien à domicile les 25 et 26 mai 2017
- Semaine de la recherche du 29 mai au 2 juin 2017

PRÉSENCES DU PDG :

- 24 mars 2017 : Évaluation du PDG et du CIUSSS avec le MSSS. Pour une deuxième année consécutive, l'organisation est gratifiée d'une note A.
- 27 mars 2017 :
 - CGR en présence
 - Annonce du ministre – Investissements NSA/ajouts d'effectifs en CHSLD
 - Soirée reconnaissance pour le lancement de la Chaire Fondation Caroline Durand en traumatologie aigüe de l'Université de Montréal
- 28 mars 2017 :
 - Rencontre Fonds de Recherche santé Québec (FRQ) et la recherche du CIUSSS
- 29 mars 2017 : Comité directeur OPTILAB
- 30 mars 2017 : Conseil d'Administration – Séance spéciale par conférence téléphonique – OPTILAB
- 31 mars 2017 :
 - Événement reconnaissance des employés de labo – OPTILAB (Hôpital Jean-Talon, Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal et Hôpital Fleury)
 - Lancement du plan d'action collectif Priorité Jeunesse (Invité par Mme Black, mairesse de Montréal-Nord)
- 3 avril 2017 : Rencontre des PDG – Réflexion sur la gouvernance fiduciaire de la grappe OPTILAB du CHUM
- 5 avril 2017 : Comité de sélection - Direction scientifique du CRPS InterActions (en remplacement de Mme Deena White – Directrice scientifique)
- 6 avril 2017 :
 - CGR téléphonique : bilan des urgences
 - Table des PDG – PDGA – Volet NSA
- 7 avril 2017 : Pelletée de terre – Futur complexe médical Gouin et Grenet (Drs Benoît et Gaudreault)

- 10 avril 2017 :
 - CGR téléphonique
 - Annonce du ministre – 3 nouvelles Super Cliniques (GMF Forcemedic, GMF Papineau – CLSC Villeray (ouverture en juin 2017)et Centre de médecine familiale Saint-Laurent)
- 12 avril 2017 : Séance plénière du Conseil d'Administration
- 20 avril 2017 :
 - Rencontre avec l'ITHQ – projet alimentation – Mandat du MSSS volet multiethnique
 - Activité reconnaissance des bénévoles du CIUSSS
- 21 avril 2017 : Déjeuner rencontre avec les gestionnaires
- 24 avril 2017 : CGR – M. Abergel présent
- 27 avril 2017 : M. Abergel présent – Activité organisationnelle du développement des compétences des cadres
- 3 mai 2017 : M. Abergel présent – Table des PDG de Montréal
- 4 mai 2017 : M. Abergel présent – Assemblée générale annuelle du CII
- 7 mai 2017 : Évacuation de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost
- 9 mai 2017 : Visite des Ministres Barrette et Charlebois – Suivi de l'évacuation de l'Hôpital en santé mentale Albert-Prévost
- 10 mai 2017 : Rencontre avec l'Université de Montréal – OPTILAB
- 16 mai 2017 :
 - Lac à l'Épaule des directions de soutien par M. Abergel
 - Cérémonie de l'Université de Montréal – Bravo aux chercheurs
- 17 mai 2017 :
 - Assemblée annuelle du Comité exécutif du Conseil Multidisciplinaire
 - Assemblée annuelle de la Fondation HSCM – M. Abergel présent
- 19 mai 2017 : Conférence téléphonique – OPTILAB avec MSSS et CHUM (Grappe CHUM)
- 23 mai 2017 : Suite à son invitation, dîner avec la présidente de la FIQ – Mme Laurent

Mme Hotte propose de transmettre des motions de félicitations aux Drs Madore et Marsolais et une motion de remerciement à Mme Deena White.

Rés. : 2017-05/1006

Rés. : 2017-05/1007

Rés. : 2017-05/1008

2. RAPPORT DES COMITÉS

2.1 SUIVI DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

En l'absence de Mme Marianne Le Roux, M. Yvon Jasmin résume les faits présentés lors du dernier comité de vérification qui s'est tenu le 17 mai 2017.

Il confirme que l'établissement termine l'année en équilibre budgétaire. De plus, les membres ont adopté les renouvellements de baux présentés au point 5.3, ainsi que l'autorisation de signature d'un contrat pour le service de gestion postale.

2.1.1 Résultats financiers préliminaires 2016-2017

M. Alain Bouchard confirme l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année financière 2016-2017. Il explique que des revenus supplémentaires de 2,6 M\$ consentis par le MSSS en lien avec des réclamations de notre part sur certains éléments combinés à d'autres éléments exceptionnels auront permis l'atteinte de l'équilibre. Il ajoute que les dossiers d'optimisation ont également contribué à l'atteinte de l'équilibre budgétaire en générant des économies de 6,5 M\$.

Le Professeur Janosz félicite M. Bouchard et son équipe.

2.1.2 Approbation des orientations budgétaires et du budget initial 2017-2018

M. Bouchard présente les orientations budgétaires et le budget initial 2017-2018 et précise que 50% du budget provincial est consacré à la santé.

À la demande de M. Letellier de Saint-Just, M. Bouchard confirme les éléments exceptionnels suivants intégrés au budget :

- ✓ Revenus de stationnement
- ✓ Revenus de CSST
- ✓ Inventaire
- ✓ Comptes à payer (grand ménage fait - épuration)
- ✓ Éléments qui ne sont pas de nature récurrente

M. Bouchard ajoute que la base du contrôle financier se situe au niveau des heures travaillées (plan de présence). À cet effet, il précise que chaque gestionnaire a été formé sur les plans de présence et que chacun doit respecter ses engagements en ce sens.

Conformément à la circulaire 2017-003, l'établissement doit transmettre, au plus tard le 15 mai 2017, le budget détaillé RR-446. Exceptionnellement, le MSSS a accepté que notre budget détaillé soit transmis le 17 mai 2017 sous réserve de son adoption par le conseil d'administration le 24 mai 2017. Le budget initial, qui nous a été transmis le 21 avril dernier, inclut les indexations de base, telles que celles prévues aux conventions collectives, l'augmentation du coût du système salarial et une augmentation partielle des fournitures. Aucune contrainte d'optimisation n'est prévue dans le budget accordé par le MSSS pour 2017-2018.

À l'interne, l'établissement prévoit déposer des mesures d'optimisation de l'ordre de 15,2 M\$; 12,9 M\$ sont intégrés au budget présenté et un solde de 2,3 M\$ doit être identifié au cours des prochaines périodes. Ces mesures permettront, entre autres, de compenser le soutien financier non récurrent reçu par le MSSS (4,5 M\$), les éléments exceptionnels (3 M\$) inclus dans nos résultats financiers 2016-17 ainsi que les développements prioritaires accordés au comité de régie (3,1 M\$).

ATTENDU QUE le budget initial a été transmis à l'établissement de 21 avril 2017;

ATTENDU QUE l'établissement doit transmettre, au plus tard le 15 mai 2017, le budget détaillé RR-446;

ATTENDU QU' exceptionnellement, le MSSS a accepté que notre budget détaillé soit transmis le 17 mai 2017 sous réserve de son adoption par le conseil d'administration le 24 mai 2017;

ATTENDU QUE la direction des ressources financières dépose un budget en équilibre.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le budget détaillé (RR-446) 2017-2018 et d'autoriser la présidente du conseil d'administration, ainsi que le président-directeur général, à signer et transmettre ledit rapport.

Rés. : 2017-05/949

2.2 SUIVI DU COMITÉ DES USAGERS

2.2.1 Dépôt des enjeux prioritaires et recommandations du comité des usagers du CIUSSS NIM

Mme Pierrette Guillaud résume le document déposé et explique que faisant suite à une lettre transmise le 29 mai dernier par le comité des usagers du centre intégré à la présidente du conseil d'administration et conformément à la circulaire

2016-021 émise par la Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité du MSSS, le comité des usagers du centre intégré CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CUCI) doit rendre compte de ses activités et ses dépenses auprès du conseil d'administration. Il doit notamment formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité. La reddition de comptes complète doit être transmise au conseil d'administration avant le 31 mai de chaque année.

Un bilan des enjeux prioritaires et recommandations de l'an passé a également été complété par la direction adjointe – Hébergement.

Enfin, au plus tard le 30 septembre suivant de chaque année, le conseil d'administration transmet au MSSS cette reddition de comptes, ainsi que la description des suivis qu'il a accordés, ou qu'il entend donner aux recommandations formulées à son attention, par son comité des usagers.

Les établissements doivent informer leur comité des usagers des présents paramètres budgétaires qui sont effectifs à compter de 2017-2018.

Dr Gfeller assure qu'un suivi sera fait à cet effet.

2.3 SUIVI DU COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ DU 27 AVRIL 2017

Mme Alida Piccolo, présidente du comité de vigilance et de la qualité, est invitée à informer les membres des sujets discutés lors de la rencontre qui s'est tenue le 27 avril dernier.

Elle mentionne une augmentation notable des dossiers d'engagement et de recommandations qui sont complétés et auxquels des suivis ont été accordés.

Le Commissariat a élaboré un programme de promotion des droits des usagers. Ce projet visait à sensibiliser les employés de notre établissement. Le Commissariat est très satisfait de la participation obtenue qui a permis de rejoindre 32% des employés. Mme Piccolo ajoute qu'il serait pertinent que cette présentation soit présentée à tous les membres du Conseil d'Administration.

Un autre point discuté fut celui du comité d'utilisateurs sur l'alimentation. Des recommandations ont été formulées en lien avec le goût des aliments, la présentation visuelle, la variété des plats, ainsi que l'expérience des repas. Une rencontre sera tenue en juin afin de présenter un suivi sur l'implantation des recommandations.

Elle ajoute qu'une équipe Kaizen a été formée en lien avec le processus d'analyse des événements sentinelles. Elle explique que pour l'année 2015-2016, 40 événements ont été consignés et que 65% des analyses sont incomplètes. Le mandat premier confié à cette équipe est donc de revoir le processus d'analyse. Elle termine en proposant de présenter ce point lors d'une séance plénière du Conseil d'Administration.

3. POINTS DE DÉCISION

3.1 POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT EN MATIÈRE DE NIVEAU DE SOINS

Mme Marie-France Simard, Directrice générale adjointe – Programmes sociaux et de réadaptation, présente ce point et explique qu'il ne s'agit pas ici d'une nouvelle politique mais plutôt d'une mise à jour demandée par l'Institut national en santé et services sociaux (INESSS). Elle ajoute que cette politique est appliquée surtout dans nos CHSLD et que c'est un outil de référence qui se retrouve dans la plupart de nos dossiers.

Les niveaux de soins sont un outil de communication entre le patient ou le substitut-décideur, le médecin et l'équipe soignante. Ils sont souvent déterminés à l'occasion d'un épisode de soins pour les personnes ayant un état de santé susceptible de se dégrader de façon prévisible. Les niveaux de soins désignent les préférences du patient concernant les investigations, les soins ou les traitements à recevoir. Alors que la détermination des niveaux de soins est un acte médical, celle des directives médicales anticipées (DMA), tel que spécifié dans la *Loi concernant les soins de fin de vie* (LSFV), commence à l'initiative de la personne apte sans qu'il y ait nécessairement un épisode de soins ni de contact avec le système de santé. Les débats publics qui se sont tenus avant et lors de la création de cette loi ont mis en exergue la dignité des patients comme valeur centrale et placé les niveaux de soins au cœur du dialogue entre les patients et les soignants en ce qui concerne la prise de décision partagée et personnalisée et le respect des volontés du patient.

L'Institut national en santé et services sociaux (l'INESSS) a établi un consensus portant sur une échelle unique concernant les niveaux de soins et a émis un rapport en janvier 2016 : Les niveaux de soins, normes et standards de qualité.

En s'inspirant de ces travaux et outils, nous proposons une politique pour l'ensemble du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM). Cette politique permettra d'harmoniser les pratiques et vise à promouvoir un bon usage des niveaux d'intervention médicale.

Personnes consultées :

- Comité de coordination des soins palliatifs et de fin de vie;
- Directeurs de la direction générale adjointe - Santé physique et services spécialisés;
- Directrice qualité, évaluation, performance et éthique;
- Directeurs de la direction générale adjointe - Programmes sociaux et de réadaptation;
- Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP);
- Conseil des infirmières et infirmiers (CII);
- Conseil multidisciplinaire (CM); et
- Comité de direction.

ATTENDU QUE les niveaux de soins représentent un élément essentiel de la participation des usagers du réseau de la santé à la prise de décision partagée et a une incidence directe sur la prise en charge clinique et la qualité des soins donnés;

ATTENDU QUE l'importance d'uniformiser la pratique des niveaux de soins au sein du CIUSSS NIM et entre les établissements du réseau de la santé au Québec;

ATTENDU QUE les travaux de l'INESSS et le consensus pour les normes et standards proposés;

ATTENDU les consultations effectuées et les avis favorables reçus;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de direction, d'adopter la politique d'établissement en matière de niveaux de soins.

Rés. : 2017-05/950

4. POINTS D'INFORMATION ET TABLEAUX DE BORD

4.1 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (CECII)

Mme Chantal Voghel, présidente du Conseil des infirmières et infirmiers (CII), souhaite informer les membres du conseil d'administration des faits saillants du rapport annuel 2016-2017 du Conseil des infirmières et infirmiers.

Les membres ayant reçu au préalable ledit rapport, Mme Hotte demande à Mme Voghel d'effectuer un bref résumé.

Elle fait mention, entre autres, du travail immense fait à l'urgence de l'Hôpital Fleury, travail qui, d'ailleurs, a été souligné par l'Ordre des infirmières.

Elle termine en soulignant l'excellente collaboration et le soutien constant de la part de la direction des soins infirmiers, ainsi que de la direction générale.

M. Letellier de Saint-Just remercie Mme Voghel pour la qualité du travail fait.

4.2 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE (CECM)

Les membres ayant reçu au préalable le rapport 2016-2017 du Conseil Multidisciplinaire, Mme Hotte invite maintenant M. Steve Cornellier, nouveau président du Conseil multidisciplinaire depuis le 1^{er} avril 2017, à effectuer un bref résumé des principales activités de l'année 2016-2017.

Il résume donc les points suivants :

- ✓ Structuration administrative du mode de fonctionnement du CECM;
- ✓ Autoévaluation du fonctionnement du CM;
- ✓ Participation à des comités d'établissements;
- ✓ Participation à des activités de représentation à l'interne et à l'externe;
- ✓ Dépôt d'avis ou de commentaires;
- ✓ Contribution au sondage de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec;
- ✓ Promotion des comités de pairs; et
- ✓ Plan de communication.

Il ajoute que le conseil est très impliqué au niveau de la gestion des risques et qu'il est appelé à commenter plusieurs politiques.

En terminant, Dr Gfeller remercie M. Cornellier d'avoir accepté la présidence.

Il est demandé à ce qu'une motion de félicitations soit adressée, par le conseil d'administration, à Mme Suzanne Deschênes-Dion, présidente sortante, pour l'ensemble de son implication

Rés. : 2017-05/1009

4.3 FAITS SAILLANTS DU RAPPORT ANNUEL 2016-2017 DU CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP)

Les membres ayant reçu au préalable le rapport 2016-2017 du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), Mme Hotte invite maintenant Dre Kim Boutet, présidente du CMDP, à effectuer un bref résumé des principales activités de l'année 2016-2017.

Elle précise que l'année 2016-2017 marque la fin de la transition et que le CMDP travaille maintenant à plein régime et résume les points suivants :

- ✓ Compléter les comités de nomination des chefs de département, de la recherche et de l'enseignement;
- ✓ Entrée en fonction d'un comité des titres indépendants de la table des chefs;
- ✓ Reprise des activités du comité de l'évaluation de l'acte transversalement au sein des services à travers le CIUSSS NIM;
- ✓ Réorganisation de la prise en charge des patients à l'Hôpital Jean-Talon suite à la visite du CMQ;
- ✓ Optilab;
- ✓ Atelier sur la tenue de dossiers et sur l'évaluation de l'acte médical afin d'outiller les membres;
- ✓ Atelier sur le comportement perturbateur afin d'outiller les chefs de département et de service dans la gestion des équipes;
- ✓ Comité de pertinence faisant la promotion de l'utilisation efficace des ressources selon les bonnes pratiques; et
- ✓ Cogestion avec la DSP et travaille en collaboration avec la direction.

En terminant, M. Letellier de Saint-Just et Dr Abou Chacra remercient Dre Boutet.

4.4 PRÉSENTATION – BILAN DU PLAN DE TRANSFORMATION 2015-2017 AU 31 MARS 2017

Mme Monique Corbeil est invitée à présenter le plan de transformation 2015-2017. Elle explique que ce bilan est présenté afin de permettre aux membres du conseil d'administration d'apprécier l'avancement de la transformation organisationnelle et la mobilisation à assurer pour la poursuivre.

Elle explique que le plan de transformation 2015-2017 a été adopté conformément au mandat identifié par le Ministère de la santé et des services sociaux pour les Équipes de soutien à la transformation.

Au 31 mars 2017, on constate un taux de réalisation global de 87% de ce plan. Les quatre (4) axes du plan présentent des taux d'avancement égaux ou supérieurs à 80% :

- ✓ Gouvernance CIUSSS : 87%
- ✓ Structure organisationnelle : 94%
- ✓ Intégration des soins et services : 80%
- ✓ Mobilisation à la transformation : 89%

Les éléments spécifiques du plan dont les taux d'avancement sont plus faibles concernent principalement la priorisation des activités et les mécanismes bidirectionnels de communication, éléments qui seront soutenus par le déploiement en cours du système de gestion LEAN.

On peut conclure que deux (2) ans après la création du CIUSSS, la phase de transition est complétée et que la transformation organisationnelle souhaitée est bien enclenchée.

Des énergies significatives devront continuer d'être consenties au cours des prochaines années, aux différents niveaux de l'organisation, pour poursuivre sur cette lancée.

Elle termine en mentionnant que l'intégration des soins et services devra se poursuivre au cours des prochaines années.

Mme Corbeil est remerciée pour cette présentation et Mme Boily ajoute que la création du centre d'information, qu'on appelle le 336-NORD est absolument génial.

5. AGENDA DE CONSENTEMENT

5.1 AFFAIRES MÉDICO-ADMINISTRATIVES

Dre Marie-Michelle Robert présente les affaires médico-administratives en l'absence de Dre Josée Savoie, directrice générale adjointe du programme de santé physique générale et spécialisée et directrice des services professionnels.

5.1.1 NOMINATION

Les nominations suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les nominations suivantes :

- **Dr Billee Praseuth** (# 11-412), membre actif au Département de médecine familiale, Service d'hébergement avec privilèges en hébergement aux CHSLD Paul-Lizotte, Laurendeau, Légaré et de Louvain. Docteur Praseuth aura sa pratique principale CHSLD Paul-Lizotte.

Rés. : 2017-05/958

- **Dr Raja Hatem** (# 13-249), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie, avec privilèges en cardiologie et hémodynamique à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury. Docteur Hatem aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/959

- **Dr Rémi Kouz** (# 13-172), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de cardiologie, avec privilèges en cardiologie et hémodynamique à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury. Docteur Kouz aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/960

- **Dr Jean-Paul Makhzoum** (# 15-525), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de médecine interne, avec privilèges en médecine interne à l'Hôpital du Sacré-Cœur, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury. Docteur Makhzoum aura sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/961

- **Dr Mathieu Gaudet** (# 12-799), membre actif au Département de médecine d'urgence, avec privilèges en médecine d'urgence à l'Hôpital Jean-Talon. Son engagement annuel devrait correspondre à un minimum de 840 heures de garde par année à l'urgence de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2017-05/962

5.1.2 NOMINATION TEMPORAIRE

La nomination temporaire suivante a fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres, au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, à l'Université de Montréal et au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la nomination temporaire suivante :

- **Paul Martineau** (# 07-239), membre actif au Département de chirurgie, Service d'orthopédie, avec privilèges en orthopédie à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à l'Hôpital Jean-Talon et à l'Hôpital Fleury, pour la période du 1^{er} mai 2017 au 1^{er} janvier 2018.

Rés. : 2017-05/963

5.1.3 AJOUT DE PRIVILÈGES

Les ajouts de privilèges suivants ont fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en anesthésiologie à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies aux médecins suivants :

- **Dre Annie Gaudreau** (#12-446), membre associé au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal.

Rés. : 2017-05/964

- **Dr Vincent Guay-Langevin** (# 12-447), membre associé au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/965

- **Dre Suzan Kaprelian** (# 03-404), membre associé au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon, à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Rivière-des-Prairies est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/966

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en chirurgie buccale et maxillo-faciale à l'Hôpital Fleury et à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Jonathan Albilis** (# 23810), membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/967

- **Dr Daniel Forget** (# 20320), membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/968

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en chirurgie buccale et maxillo-faciale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal et à l'Hôpital Fleury au médecin suivant :

- **Dr Bilal El-Khatib** (# 20802), membre actif au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2017-05/969

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaires en médecine interne au CLSC de Villeray pour la période du 3 avril 2017 au 3 janvier 2018 au médecin suivant :

- **Dre Hélène Mansaray** (# 11-169), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de médecine interne de l'Hôpital Jean-Talon. Toutefois, cet ajout de privilèges temporaires au CLSC de Villeray est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2017-05/970

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en hébergement à l'Hôpital Jean-Talon médecin suivant :

- **Dr Lawrence Leroux** (# 16-737), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital Jean-Talon et au Département des soins critiques de l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2017-05/971

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en soins physiques en médecine générale en milieu psychiatrique à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dre Claudine Blanchette** (# 01-050), membre actif au Département de médecine familiale de l'Hôpital Jean-Talon.

Rés. : 2017-05/972

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en gastro-entérologie à l'Hôpital Jean-Talon au médecin suivant :

- **Dr Richard Ostiguy** (# 81-246), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de gastro-entérologie de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2017-05/973

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en médecine interne et en endoscopie à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dr Nicolas Saumart-Dufour** (# 11-484), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de médecine interne de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2017-05/974

- **Dr Duy Don Nguyen** (# 03-259), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de médecine interne de l'Hôpital Fleury. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2017-05/975

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en psychiatrie adulte à l'Hôpital Jean-Talon aux médecins suivants :

- **Dre Gabrielle Crépeau-Gendron** (# 16-501), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/976

- **Dre Nathalie Shamlian** (# 04-151), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges à l'Hôpital Jean-Talon est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/977

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges en psychiatrie adulte au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci au médecin suivant :

- **Dre Monique Desjardins** (# 03-240), membre actif au Département de psychiatrie adulte de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Toutefois, cet ajout de privilèges au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci est conditionnel au maintien de sa pratique principale à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/978

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter l'ajout de privilèges temporaire en hébergement au Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence au médecin suivant :

- **Dre Johanne Garceau** (# 81-171), membre associé au Département de médecine familiale de l'Hôpital Fleury. Dre Garceau remplacera temporairement la Dre Sylvie Allard.

Rés. : 2017-05/979

5.1.4 MODIFICATION DES PRIVILÈGES

La modification des privilèges suivante a fait l'objet d'approbation au comité d'examen des titres et au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la modification des privilèges du médecin suivant :

- **Dr François Collette** (# 85-101), membre actif au Département de médecine d'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Dr Collette n'aura plus de privilèges en médecine d'urgence et détiendra uniquement des privilèges en soins palliatifs et en assistance à la mort médicalement assistée dans le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal.

Rés. : 2017-05/980

5.1.5 CONGÉ DE SERVICE

Les congés de service suivant ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de service suivants :

- **Dr Luc Blanchet** (# 68-074), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Jean-Talon, du 2 septembre 2017 au 30 juin 2018.

Rés. : 2017-05/981

- **Dr Pierre-Ste-Marie** (# 72-366, membre actif au Département de chirurgie, Service d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal, du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018.

Rés. : 2017-05/982

- **Dre Isabelle Tardif** (# 00-157), membre actif au Département de médecine familiale du CLSC de Bordeaux-Cartierville, du 28 août 2017 au 27 août 2018.

Rés. : 2017-05/983

5.1.6 CONGÉ DE MATERNITÉ

Les congés de maternité suivants ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les congés de maternité suivants :

- **Dre Hélène Parpal** (# 11-228), membre actif au Département de sciences neurologiques, Service de neurologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 4 juin 2017 au 3 mars 2018.

Rés. : 2017-05/984

- **Dre Geneviève Gaudreau** (# 11-216), membre actif au Département de chirurgie, Service de chirurgie plastique de l'Hôpital Fleury, du 1^{er} avril 2017 au 1^{er} septembre 2017.

Rés. : 2017-05/985

5.1.7 PROLONGATION D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

La prolongation du congé de maternité suivant a fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du congé de maternité suivant :

- **Dre Annie Giard** (# 11-650), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 31 juillet 2017 au 31 août 2017.

Rés. : 2017-05/986

5.1.8 PROLONGATION D'UN CONGÉ DE SERVICE

La prolongation du congé de service suivant a fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter la prolongation du congé de service suivant :

- **Dre Émilie Richer-Séguin** (# 13-458), membre actif au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, du 5 juin 2017 au 5 juin 2018. Cette prolongation est associée à la condition d'advenant un recrutement potentiel, la docteure Richer-Séguin devra soit reprendre ses activités ou remettre sa démission, ceci dans le but de ne pas mobiliser un PEM dans son département.

Rés. : 2017-05/987

5.1.9 DÉMISSION

Les démissions suivantes ont fait l'objet d'approbation au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, d'accepter les démissions suivantes :

- **Dre Yara Asbar** (# 13-406), membre actif au Département de médecine familiale du CLSC de Bordeaux-Cartierville, à compter du 7 avril 2017.

Rés. : 2017-05/988

- **Dre Yasmine Thalab** (# 14-435), membre actif au Département de médecine familiale, du CLSC de Bordeaux-Cartierville, à compter du 7 mai 2017.

Rés. : 2017-05/989

- **Dr Khang-Huu Nguyen** (# 97-419), membre associé au Département de médecine familiale, du Centre d'hébergement de Satin-Laurent, à compter du 1er avril 2017.
Rés. : 2017-05/990
- **Dr Chaikou Bah** (# 85-495), membre associé au Département de chirurgie, Service d'orthopédie de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 25 avril 2017.
Rés. : 2017-05/991
- **Dr Bruno Cianciulli** (# 00-282), membre associé au Département de chirurgie, Service d'urologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 28 avril 2017.
Rés. : 2017-05/992
- **Dr Paul Harasymowycz** (# 01-359), membre associé au Département de chirurgie générale, Service d'ophtalmologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 28 avril 2017.
Rés. : 2017-05/993
- **Dr Yves Bendavid** (# 02-275), membre associé au Département de chirurgie, Service de chirurgie générale de l'Hôpital Fleury, à compter du 19 mai 2017.
Rés. : 2017-05/994
- **Dre Johanna Choremis** (# 05-003), membre associé au Département de chirurgie, Service d'ophtalmologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 4 mai 2017.
Rés. : 2017-05/995
- **Dre Élisabeth Leroux** (# 06-351), membre associé au Département des sciences neurologiques, Service de neurologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 28 avril 2017.
Rés. : 2017-05/996
- **Dr Yves Pelland** (# 71-385), membre associé au Département d'anesthésiologie de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, à compter du 7 août 2017.
Rés. : 2017-05/997
- **Dr Eric Trudel** (# 90786), membre associé au Département de chirurgie, Service de médecine dentaire de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, à compter du 21 mars 2017.
Rés. : 2017-05/998
- **Dre Chantal Caron** (# 84-329), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence de l'Hôpital Rivière-des-Prairies, à compter du 16 juin 2017.
Rés. : 2017-05/999
- **Dr Jean-Pierre Pépin** (# 74-457), membre actif au Département de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent de l'Hôpital Jean-Talon, à compter du 30 avril 2017.
Rés. : 2017-05/1000

- **Mme France L'Archevêque** (# 004532), membre actif au Département de pharmacie de l'Hôpital Fleury, à compter du 14 mars 2017.

Rés. : 2017-05/1001

- **Dre Gisèle Li** (# 06-353), membre associé au Département de chirurgie, Service d'ophtalmologie de l'Hôpital Fleury, à compter du 5 mai 2017.

Rés. : 2017-05/1002

- **Dre Louise Numainville** (# 77-080), membre actif au Département de médecine spécialisée, Service de rhumatologie de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, à compter du 31 décembre 2017.

Rés. : 2017-05/1003

5.1.10 MISE À JOUR DU REGISTRE DES SIGNATAIRES AUTORISÉS À LA RAMQ

Les registres des signataires autorisés à la RAMQ ont été révisés.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

Rés. : 2017-05/1004

Ajout :

Dre Anne Bhéreur

Le registre se lit comme suit :

Pavillon principal

Dr Guy Beaubien
 Dr Louis R. Bégin
 Mme Joanne Béland
 Mme Marie-Josée Béliveau
 Dre Anne Bhéreur
 Dre Josiane D'Amico
 Dr Ronald Denis
 Dr Alex Desautels
 Dre Betty Gabay
 Dre Sonia Gagnon
 Dr François-Xavier Garneau
 Dr Pierre Gfeller
 Dr Steve Alex Gibbs
 Dr Hugues Jeanmart
 Dr Éric Lalonde
 Dr André Lelièvre
 Mme Marie-Eve Mauger
 Dr Cao Luan Rémy Nguyen
 Dre Nathalie Neveu

Pavillon Albert-Prévost

Dre Christiane Bertelli
 Dre Sylvaine De Plaen
 Dr Daniel Dumont
 Dr Lambert Farand
 Dre Marie-Hélène Gobeil
 Dr Sylvain Laniel
 Dr Alain Lebel
 Dr Jean Leblanc
 Dr André Lelièvre
 Dr Yvan Pelletier
 Dr Samie Edouard Saba
 Dre Nathalie Shamlan
 Dre Than-Lan Ngo
 Dre Rahel Wolde-Giorghis

Dre Olivia Nguyen
Dr Schiller Pierre-Louis
Dr Claude Piette
Dr Éric Piette
Dre Marie-Michelle Robert
Dr Dave Ross
Dr Pierre Rousseau
Dr Érick Schampaert
Dr Stéphan Troyanov
Dr Yves Troyanov
Dr Alain Verdant
Dre Rahel Wolde-Giorghis

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, d'adopter la révision du registre des signataires autorisés à la RAMQ de l'Hôpital Fleury.

Rés. : 2017-05/1005

Ajout : Dr Alain Gouache

Le registre se lit comme suit :

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| Dr Marcel Baltzan | Dr Marc Gagné |
| Dr Sara Bemmira | Dr Alain Gouache |
| Dre Nathalie Binette | Dre Stéphanie Gougoux |
| Dre Maria Blanche | Dr Thomas Hemmerling |
| Dre Claudine Blanchette | Dr Marcel Hudon |
| Dr Florian Cadiot | Dr Gilles Liboiron |
| Dr Zahi Abou Chacra | Dr Pierre Major |
| Dr Martin Chandonnet | Dre Diane Milot |
| Dr Abdelaziz Chrigui | Dr Karim Ouallouche |
| Dr Pierre Corriveau | Madame Sandra Pennacchio |
| Dre Mireille Demers | Dre Christiane Richard |

5.2 PROJET FONDS D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE (FIS) – RÉAMÉNAGEMENT ET OPTIMISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU CIUSSS NIM

Projet Fonds d'Investissement Stratégique (FIS) : Réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS. Rappel des faits :

- Demande d'aide financière auprès du gouvernement du Canada et du Québec en avril 2016.
- Approbation du projet par le conseil d'administration en septembre 2016 sous la référence RÉF. : 2016-09/619.
- Aide financière accordée par le gouvernement du Canada en décembre 2016.
- Convention signée entre les deux parties (Ministre et CIUSSS) en mars 2017.
- Début des travaux prévu en août 2017.

Le premier versement sera effectué à la réception, par la ministre, de la convention signée par les parties, ainsi que de la résolution. Les versements subséquents seront effectués selon l'avancement du projet.

ATTENDU QUE le conseil d'administration a approuvé, lors de sa séance régulière en date du 21 septembre 2016, le projet Fonds d'Investissement Stratégique (FIS) : réaménagement et optimisation du centre de documentation du CIUSSS;

ATTENDU QUE la convention FIS-020-35551 a été signée par les deux parties en mars 2017;

ATTENDU QUE la contribution financière de la Fondation de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a été majorée d'un montant supplémentaire de 100 000 \$, pour un grand total de 341 554 \$, et ce, afin de faire face à un dépassement de coût en raison des normes de sécurité non-respectées et de la vétusté des lieux;

ATTENDU QUE la convention exige une résolution du conseil d'administration autorisant le début des travaux.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par la direction de l'enseignement, de fournir les autorisations requises pour procéder à la conception, planification et réalisation des travaux (construction) du centre de documentation du CIUSSS NIM.

Rés. : 2017-05/951

5.3 RENOUELEMENT DES BAUX :

5.3.1 CLINIQUE DE DIALYSE ALLÉGÉE

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

Il est prévu que cette clinique soit éventuellement relocalisée à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM) lorsque nous aurons intégré nos nouveaux locaux de la phase 1A du PDI. Il est donc nécessaire de renouveler ce bail pour une période de cinq (5) ans.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé au 1575, boulevard Henri-Bourassa Ouest, suite 175, Montréal, d'une superficie de 494,62 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec Healthcare Properties Holdings Ltd, représentée par NorthWest Healthcare Properties pour une période additionnelle de cinq (5) ans débutant le 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2022.

Le MSSS a autorisé le CIUSSS NIM à procéder au renouvellement de la location des locaux.

| | Renouvellement du bail 1er octobre 2012 au 30 septembre 2017 | Renouvellement du bail 1 ^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2022 |
|------------------------------|--|--|
| Superficie (m ²) | 494,62 | 494,62 |
| Coût du loyer | 326,30 \$ | 259,77 \$ |
| Coût annuel | 161 393,71 \$ | 128 487,44 \$ |

Avec l'accord du MSSS, les différentes composantes du coût du loyer ont été corrigées et révisées afin de refléter la réalité du marché.

Le coût du loyer passera de 161 393,71 \$ à 128 487,44 \$, soit une diminution de 32 906,27 \$.

ATTENDU QUE les parties ont convenu, dans une contre-offre signée le 14 avril 2017, de remplacer le nom légal du locataire par le Centre intégré Universitaire de Santé et des Services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal;

ATTENDU QUE le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement du bail de la clinique de dialyse allégée située 1575, boulevard Henri-Bourassa, suite 175, Montréal.

Rés. : 2017-05/952

5.3.2 CLINIQUE EXTERNE DE PSYCHIATRIE

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

La réorganisation des services ambulatoires en santé mentale n'est pas terminée et nous oblige à relouer ces locaux pour une période d'une (1) année.

La Commission scolaire nous a déjà avisé qu'elle désire reprendre ces espaces dont elle est propriétaire à l'échéance de ce bail.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé au 7345, rue Garnier, Montréal d'une superficie de 1 341,75 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour une période additionnelle d'une (1) année débutant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2018.

| | Renouvellement du bail 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 | Renouvellement du bail 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 |
|------------------------------|--|--|
| Superficie (m ²) | 1 341,75 | 1 341,75 |
| Coût du loyer | 183,75 \$ | 186,32 \$ |
| Coût annuel | 246 542,01 \$ | 249 994,86 \$ |

Considérant les difficultés techniques du déménagement de la clinique, la CSDM nous propose de renouveler le bail pour une année supplémentaire.

Le coût de loyer passera de 246 542,01 \$ à 249 994,86 \$, soit une augmentation de 3 452,85 \$. Les coûts sont prévus au budget.

ATTENDU QUE le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement du bail de la clinique externe de psychiatrie situé au 7345, rue Garnier, Montréal.

Rés. : 2017-05/953

5.3.3 CLINIQUE DE LA GÉRONTOPSYCHIATRIE

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

Les activités cliniques présentement réalisées dans ces locaux seront regroupées avec le secteur de la psychogériatrie déjà existant au Centre d'Hébergement Notre-Dame-de-la-Merci. Les espaces ainsi libérés seront utilisés par nos services informatiques, étant donné la proximité avec notre plus grosse installation, soit l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (HSCM), principalement en raison des coûts très abordables de cette location, bien inférieurs à ceux des espaces commerciaux généralement disponibles sur notre territoire.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé 12085 Grenet, Montréal d'une superficie de 505,2764 m².

Cette entente de location prévoit un renouvellement de bail avec le Carrefour Providence pour une période additionnelle de cinq (5) ans débutant le 1^{er} juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022.

| | Renouvellement du bail 1 ^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017 | Renouvellement du bail 1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022 |
|------------------------------|--|--|
| Superficie (m ²) | 505,2764 | 505,2764 |
| Coût du loyer | 174,80 \$ / m ² | 181,79 \$ / m ² |
| Total | 88 322,31 \$ | 91 854,20 \$ |
| Entretien ménager | 2 425,32 \$ | 2 522,33 \$ |
| Coût total annuel | 90 747,63 \$ | 94 376,53 \$ |

Le coût annuel du loyer passera de 90 747,63 \$ à 94 376,53 \$, soit une augmentation de 3 628,90 \$. Les coûts sont prévus au budget.

ATTENDU QUE le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement de la clinique de la gérontopsychiatrie, 12 085 Grenet, Montréal.

Rés. : 2017-05/954

5.3.4 SERVICES AMBULATOIRES DE SANTÉ MENTALE 1^{ÈRE} LIGNE DU CLSC D'AHUNTSIC

Depuis la fusion, la gestion des baux a été décentralisée aux établissements. Dans ce nouveau contexte, nous nous engageons à revoir la nécessité des locations d'espace, dans le cadre de l'optimisation du parc immobilier, et à revoir les solutions immobilières disponibles afin de réduire les engagements locatifs du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS NIM).

La réorganisation des services ambulatoires en santé mentale n'est pas terminée et nous oblige à relouer ces locaux pour une période d'une (1) année.

Le CIUSSS NIM requiert donc l'autorisation du conseil d'administration pour le renouvellement du bail de l'espace situé au 2330, rue Fleury Est, Montréal d'une superficie de 650,32 m².

Selon l'article 3.1 de l'addenda no 5, il n'est pas nécessaire de produire un nouvel addenda puisque nous exerçons l'option de renouvellement d'une (1) année, soit du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018.

| | Renouvellement du bail 1er juin 2016 au 30 mai 2017 | Renouvellement du bail 1 ^{er} juin 2017 au 30 mai 2018 |
|------------------------------|--|--|
| Superficie (m ²) | 650,32 | 650,32 |
| Coût du loyer | 200,85 \$ | 208,88 \$ |
| Coût annuel | 130 616,77 \$ | 135 838,84 \$ |

Le coût annuel du loyer passera de 130 616,77 \$ à 135 838,84 \$, soit une augmentation de 5 22,07 \$. Les coûts sont prévus au budget.

ATTENDU QUE le Locataire exerce l'option de renouvellement du bail pour une période d'une (1) année débutant le 1^{er} juin 2017 et se terminant le 31 mai 2018;

ATTENDU QUE le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, est autorisé à signer le bail.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'approuver le renouvellement des services ambulatoires en santé mentale 1^{re} ligne du CLSC d'Ahuntsic situé au 2330, rue Fleury Est, Montréal.

Rés. : 2017-05/955

5.4 CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DES COMITÉS AFFAIRES UNIVERSITAIRES ET MISSION UNIVERSITAIRE

Le 17 mai 2017 s'est tenu le premier comité de direction des affaires universitaires. Lors de cette rencontre, les membres ont demandé à modifier la dénomination des comités suivants :

- Comité de direction des affaires universitaires; et
- Comité de la mission universitaire.

Nouvelle dénomination demandée :

- Comité de direction des affaires académiques; et
- Comité de la mission académique.

ATTENDU la tenue du premier comité de direction des affaires universitaires;

ATTENDU la demande de changement de nom des comités affaires universitaires et mission universitaire;

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de direction des affaires universitaires, de procéder au changement de nom des deux comités suivants, soit :

- Comité de direction des affaires académiques; et
- Comité de la mission académique.

Rés. : 2017-05/956

5.5 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT RÉSULTANT D'UN APPEL D'OFFRES – SERVICE DE GESTION POSTALE

Le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CIUSS NIM) désire conclure un contrat global de gestion postale pour l'ensemble des 26 sites de l'organisation. Ces services incluent, sans s'y limiter, la cueillette, le tri des courriers externe et interne, l'affranchissement et la mise à la poste du courrier externe via Postes Canada, et la distribution du courrier interne au point de chute déterminé par l'organisme.

Il s'agit d'un contrat d'une durée de 3 ans, renouvelable deux fois pour une durée d'une année chacune. Ce contrat comporte également une clause de résiliation par le CIUSSS avec un délai de 30 jours, mais sans aucune nécessité de notre part de motiver cette décision.

Les coûts du contrat sont évalués en fonction d'une simulation sur les volumes de courrier présentée dans le devis d'appel d'offres, mais sont modulables selon les volumes réels.

Un appel d'offres public (CNMTL 2016-056) fut effectué pour retenir les services d'une firme en gestion postale. Nous avons reçu deux soumissions le 21 décembre 2016, soit :

- A - Duclos Ringuette 2 285 750 \$, avant taxes
- B - Med express 2 475 000 \$, avant taxes

Nous proposons de retenir l'offre du plus bas soumissionnaire conforme, Duclos Ringuette, pour un contrat d'une période de trois (3) années, plus deux options de prolongation d'une année chacune, pour une valeur totale potentielle de 2 285 750 \$ avant taxes.

Le budget requis pour défrayer les coûts de gestion postale est prévu aux fonds d'exploitation du CIUSSS NIM. Le nouveau contrat de Duclos Ringuette générera des économies annuelles de 32 750 \$ pour un total d'économies cumulées de 163 750 \$ pour la durée de 5 années incluant les 2 options de prolongation d'une année.

| Fonds d'exploitation | Coûts actuels | Duclos Ringuette | Économies |
|----------------------|---------------|------------------|------------|
| Années 1 à 5 | 489 900 \$ | 457 150 \$ | 32 750 \$ |
| Total des 5 années | 2 449 500 \$ | 2 285 750 \$ | 163 750 \$ |

ATTENDU QUE le CIUSSS NIM désire conclure, pour une période de trois (3) ans, plus deux options de prolongation d'une année chacune, un contrat pour sa gestion postale;

ATTENDU QUE le contrat permettrait des économies cumulatives de l'ordre de 163 750 \$ sur une durée totale de cinq (5) ans; soit trois (3) ans, plus deux options de prolongation d'une année chacune;

ATTENDU QUE le budget requis est prévu au fonds d'exploitation;

ATTENDU QUE le comité de vérification, lors de sa rencontre du 17 mai 2017, a recommandé la pertinence de conclure ce contrat de service pour la gestion postale.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu, tel que recommandé par le comité de vérification, d'autoriser le président-directeur général, Dr Pierre Gfeller, à signer le contrat de service de la gestion postale pour une durée de trois (3) ans, plus deux (2) options de prolongation d'une (1) année chacune avec le fournisseur Duclos Ringuette au montant de 2 285 750 \$ avant taxes.

Rés. : 2017-05/957

5.6 DÉPLACÉ AU POINT 7.2

6. GOUVERNANCE

6.1 DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CA

En suivi du point 1.6, Mme Hotte a annoncé qu'elle quittait ses fonctions de présidente du conseil d'administration.

Le conseil d'administration doit accepter sa démission et procéder à la nomination intérimaire d'un président et d'un vice-président.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'accepter la démission de Mme Geneviève Hotte, membre indépendant et présidente du conseil d'administration du CIUSSS NIM, et ce, effectif le 25 mai 2017 et d'en informer le ministre de la Santé et des Services sociaux afin qu'il nomme un nouveau membre pour remplacer le membre démissionnaire et désigne un nouveau président du conseil d'administration.

De plus, il est unanimement résolu de désigner M. Louis Letellier de Saint-Just comme président intérimaire et Mme Lucy Rodrigues comme vice-présidente.

Le Dr Gfeller remercie Mme Hotte pour sa grande contribution au sein du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Rés. : 2017-05/1010

7. PROCHAINE SÉANCE

7.1 La prochaine séance régulière du conseil d'administration est prévue le mardi 13 juin 2017 à 18 h 30 à l'Auditorium Émilie-Gamelin (J-1235) de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal. À noter que cette séance a été modifiée et sera précédée par une séance plénière à 18 heures.

7.2 Adoption du calendrier 2017-2018 du conseil d'administration

Un projet de calendrier 2017-2018 est proposé aux membres du conseil. Les membres du conseil d'administration doivent se réunir au moins six fois par année ou à la demande du président ou encore à la demande écrite du tiers de ses membres en fonction.

Ce calendrier sera publié sur le site Web et l'intranet du CIUSSS.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 21 h 10.



Louis Letellier de Saint-Just
Président intérimaire



Pierre Gfeller, M.D.
Secrétaire